



2 femmes mises à l'honneur sur une pièce de 2 euros !

La Monnaie Royale de Belgique a lancé ce jour la première frappe officielle de la pièce commémorative belge de 2 euros, émise à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la Journée Internationale de la Femme.

"Cette pièce de 2 euros sera la première pièce représentant des portraits de femmes non-dynastiques frappée par la Monnaie royale de Belgique. La pièce représente deux figures de proue du mouvement d'émancipation de la femme en Belgique au début du 20^{ème} siècle » a déclaré Didier Reynders dans son introduction.

Cette pièce représente les effigies de Marie Popelin et d'Isala Van Diest.

Marie Popelin a été la première avocate belge et a fondé en 1905 le Conseil National des Femmes Belges dont est issu le Conseil des Femmes Francophones de Belgique, quant à Isala Van Diest, elle a été la première femme médecin.

5 millions d'exemplaires de cette pièce seront mis en circulation par la Banque nationale de Belgique. En parallèle, deux boîtes cadeaux seront disponibles auprès de la Monnaie Royale.

La frappe officielle a eu lieu en présence de Didier Reynders, Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, de Joëlle Milquet, Ministre de l'Emploi et de l'Égalité des Chances, d'Annemie Turtelboom, Ministre de l'Intérieur, de Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique, ainsi que des représentantes des mouvements de femmes.

Viviane Teitelbaum a quant à elle rappelé « que ces femmes nous ont aidé à construire notre avenir. Ces femmes restent aujourd'hui encore des modèles dans une société où l'égalité est acquise dans les textes – et c'est un progrès- mais pas tout à fait dans la réalité du quotidien. »

Viviane Teitelbaum
p.o. le Conseil d'administration
Présidente du Conseil des Femmes Francophones de Belgique

*L'histoire de la vie d'**Isala Van Diest** (1842-1916), première femme médecin de notre pays, fut assez enrichissante. Enfant déjà elle souhaitait devenir médecin, mais dans les années 1873, c'était impossible en Belgique. Aussi partit-elle en Suisse à l'université de Berne où en 1879, à l'âge de 37 ans, elle obtint son diplôme de médecin. Mais ce diplôme ne fut pas immédiatement reconnu en Belgique, et elle dû passer des examens supplémentaires. C'est seulement en 1884 qu'elle pût exercer en tant que médecin. Six ans plus tard, l'accès à la profession de médecin et de pharmacien fut autorisé législativement.*

***Marie Popelin (1846-1913)** eut encore plus de difficultés. Malgré son diplôme de docteur en droit, elle ne put jamais exercer en tant qu'avocate. C'est seulement en 1922, 34 ans après l'obtention de son diplôme que la loi permettant aux femmes avocats de plaider, fut promulguée.*

Ces discriminations flagrantes envers les femmes, ont poussé Marie Popelin et Isala Van Diest, à se battre pour défendre les droits économiques et sociaux des femmes. Ensemble, elles fondèrent en 1892 la première association féminine « La Ligue belge du droit des femmes ».

Marie Popelin participe ensuite à plusieurs congrès internationaux et crée l'antenne belge du Conseil International des femme, qui rassemblera en 1905 un panel d'associations féminines sous le Conseil National des Femmes Belges.